

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 195-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.897

Déposée le: 13.09.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Grimm (Burgdorf, pvl) (porte-parole)
Müller (Bern, PLR)
Kummer (Burgdorf, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Ecole bernoise: supprimer la semaine de vacances supplémentaire

Le Conseil-exécutif est chargé de supprimer la semaine de vacances supplémentaire accordée tous les cinq ans dans toutes les écoles enfantines et écoles du canton (formation professionnelle comprise).

Développement :

La réglementation des vacances scolaires pour l'école enfantine et l'école obligatoire dans la partie germanophone du canton prévoit que les vacances d'été durent six semaines (semaines 27 à 32) l'année suivant une année de 53 semaines (année scolaire 2015/2016 p. ex.). Si l'année scolaire compte 38 semaines, une semaine de vacances supplémentaire peut être choisie librement (possibilité offerte uniquement à l'école enfantine et à l'école primaire).

Cette réglementation s'applique également aux écoles professionnelles. Celles-ci ne prennent toutefois généralement pas cette semaine supplémentaire de vacances en même temps que les écoles de la scolarité obligatoire. La réglementation cantonale utilise le terme de « Ferienwoche » (semaine de vacances) pour désigner cette semaine-là.

Ce mécanisme de compensation est incompréhensible. D'un côté, on réclame l'augmentation du nombre de leçons dans certaines branches, de l'autre, des semaines que l'école pourrait mettre à profit sans charges financières supplémentaires les années bissextiles sont purement et simplement supprimées du planning.

On pourrait envisager, en guise de compensation, d'organiser de temps à autre des semaines spéciales (consacrées p. ex. aux stratégies d'apprentissage, à l'immersion dans une autre région linguistique, au sport, etc.).

La prochaine semaine de vacances supplémentaire tombera en 2021. Le Conseil-exécutif a donc suffisamment de temps pour réfléchir à la question.

Le grand public a du mal à comprendre pourquoi les vacances scolaires, qui durent normalement 13 ou 14 semaines, sont rallongées d'une semaine tous les cinq ans ou presque.

Cette réglementation est d'autant plus incompréhensible et inadmissible quand on la compare à ce qui se passe dans le privé. Les familles avec des enfants ont déjà bien du mal à s'organiser pendant les vacances scolaires, sans que celles-ci soient encore rallongées. Sans parler de ce que cela leur coûte de faire garder leurs enfants !